

**De :** SCOT

**Objet :** SCoT - Comité syndical du 10 février 2021  
mardi 2 février 2021 11:27:00

**Date :** [Procuration pr CS.pdf](#)  
[Compte rendu.pdf](#)

**Pièces jointes :** [Approbation CA et compte de gestion 2020.doc](#)  
[Projet CA 2020 - BL.pdf](#)  
[Affectation excédent 2020.doc](#)  
[Projet BP 2021 - BL.pdf](#)  
[Attribution subvention agur 2021.doc](#)  
[Convention SCoT-AGUR 2021.doc](#)  
[Rapport d'activités 2020 et programme 2021.pdf](#)

---

A l'attention de Mesdames GILLOOTS, LERMYTTE, ROBERT et  
Messieurs BYKOFF, DELFORGE, DHERSIN, FIGOUREUX, MARLE, MONTAGNE, RINGOT,  
ROMMEL, SIMON, VANDAELE, VERGRIETE  
membres du comité syndical du SCoT Flandre Dunkerque.

Mesdames et Messieurs les élus-ues,

Conformément à mon précédent mail, je vous rappelle la tenue du comité syndical du SCoT Flandre Dunkerque, le

**Mercredi 10 février 2021 à 9 heures.**

Le comité syndical se tiendra en visioconférence, je vous invite à cliquer sur le [lien visio](#)

Les questions portées à l'ordre du jour de la séance sont :

- 1/ Approbation du compte rendu du comité syndical du 15 décembre 2020
- 2/ Points budgétaires
  - Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2020
  - Affectation de l'excédent
  - Approbation du budget 2021
  - Subvention à l'AGUR pour 2021
- 3/ Relevé des décisions prises par le Président
- 4/ Présentation du rapport d'activités 2020 et prévisions 2021
- 5/ Point d'actualité sur la mise en œuvre du SCoT - Suites des rencontres avec le GPMD et la DDTM
- 6/ Questions diverses.

Vous trouverez en annexes les éléments au dossier ainsi qu'un pouvoir pour celles et ceux qui ne peuvent participer au comité syndical. Il vous est possible de le retourner à l'adresse suivante : [c.renou@agur-dunkerque.org](mailto:c.renou@agur-dunkerque.org)

Bien cordialement,  
Le Président,  
Martial BEYAERT